

REVUE DROIT & SOCIÉTÉ

ISSN: 2737-8152

DOI : 10.5281/zenodo.10916866 – Vol.4, N° 12- 1^{er} trimestre 2024

Khadija OULGHAZI

LE STRESS HYDRIQUE AU MAROC : QUEL ARSENAL JURIDIQUE FACE AUX RÉPERCUSSIONS SOCIO- ÉCONOMIQUES ?





LE STRESS HYDRIQUE AU MAROC : QUEL ARSENAL JURIDIQUE FACE AUX RÉPERCUSSIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES ?

WATER STRESS IN MOROCCO: WHAT LEGAL ARSENAL IS NEEDED TO DEAL WITH THE SOCIO-ECONOMIC REPERCUSSIONS?

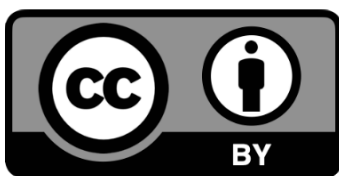
Khadija OULGHAZI

Professeur de droit public et de science politique.

Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales de Fes

Universite Sidi Mohamed Ben Abdellah - Maroc

Rights



Citation:

OULGHAZI, K. (2024). LE STRESS HYDRIQUE AU MAROC : QUEL ARSENAL JURIDIQUE FACE AUX RÉPERCUSSIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES ?. REVUE DROIT ET SOCIÉTÉ, 4(12), 46-54.

<https://doi.org/10.5281/zenodo.10916866>



LE STRESS HYDRIQUE AU MAROC: QUEL ARSENAL JURIDIQUE FACE AUX RÉPERCUSSIONS SOCIO- ÉCONOMIQUES ?



RESUME

Le Maroc est entré dans un cycle de stress hydrique structurel. Ce qui pourrait provoquer par voie de conséquence, une diminution de 25 % de la disponibilité en eau dans tous les secteurs et plus particulièrement dans le domaine économique qui pourrait réduire le PIB de 6,5 %. Pour s'en sortir, le royaume a adopté un arsenal juridique et institutionnel qui visent une "rationalisation" des usages de la ressource à travers des mesures d'économie d'eau, une politique tarifaire et le développement de ressources non conventionnelles. Néanmoins, ces solutions ne suffisent plus à protéger l'économie nationale contre les chocs climatiques. Des études à vocation économique ont démontré, la nécessité d'adopter plus que jamais ; des politiques complémentaires afin de contrecarrer les défis qui angoissent le tissu socioéconomique marocain.

Mots clés : *Maroc, stress hydrique, disponibilité en eau, économie, politiques publiques, défis socioéconomiques, gestion des ressources.*

Khadija OULGHAZI

Professeur de droit public et de
science politique.

Universite Sidi Mohamed Ben
Abdellah, Fes - Maroc



N° 12 JANVIER / MARS 2023

REVUE DROIT & SOCIETE

WATER STRESS IN MOROCCO: WHAT LEGAL ARSENAL IS NEEDED TO DEAL WITH THE SOCIO-ECONOMIC REPERCUSSIONS?

ABSTRACT

Morocco has entered a cycle of structural water stress. This could lead to a 25% reduction in water availability in all sectors, particularly in the economic sector, which could reduce GDP by 6.5%. To deal with this situation, the kingdom has adopted a legal and institutional arsenal aimed at "rationalising"

the use of the resource through water-saving measures, a pricing policy and the development of non-conventional resources. However, these solutions are no longer sufficient to protect the national economy against climatic shocks. Economic studies have shown that it is more necessary than ever to adopt complementary policies to counter the challenges facing Morocco's socio-economic fabric.

Khadija OULGHAZI

Lecturer in public law and political science.

Sidi Mohamed Ben Abdellah University, Fes
- Morocco

Keywords: Morocco, water stress, water availability, economy, public policies, socio-economic challenges, resource management.

INTRODUCTION

Le royaume affronte l'une de ses pires sécheresses de l'histoire, certes ; en raison des faibles précipitations des années précédentes. Etant donné ; le pays souffre d'un **stress hydrique**¹ croissant et la pénurie d'eau se fait de plus en plus sentir dans différentes régions du Royaume dont

la population est fortement dépendante de la pluviométrie².

Le Maroc est donc entré dans un cycle de **stress hydrique structurel**, puisqu'il se rapproche rapidement du seuil de pénurie absolue fixé à 500 m³.³ A titre d'illustration, le barrage d'Al-Massira ; un des plus grands barrages du pays est quasiment asséché. Il affiche un taux de seulement 3.7% en novembre 2022 contre 8.1% à la même date en 2021. Sa réserve actuelle n'est que de 97.3 mm³ contre 214.9mm³ à la même période en 2021.

¹ Le stress hydrique qualifie une situation critique dans laquelle soit les ressources en eau disponibles sont inférieures à la demande, soit la qualité de l'eau nécessite d'en limiter l'usage (si l'eau est non potable, saumâtre ou polluée par exemple). On estime qu'une région est en stress hydrique lorsqu'elle passe sous la barre symbolique des 1000m³ d'eau douce par habitant sur une période d'un an. Malheureusement, au Maroc, la disponibilité moyenne annuelle des ressources en eau a été évaluée à 500 m³ par personne ; en septembre 2022. Le ministère de l'équipement et de l'eau <http://www.mtpnet.gov.ma/>

² Selon le CNDH la quantité des précipitations au Maroc a baissé de 47%. Enregistrant un déficit net de 85% en 2022, ce qui a poussé les autorités compétentes à déclarer l'état d'urgence hydrique. Rapport annuel de droit de l'homme 2022.

³ La Banque Mondiale souligne que le taux de consommation annuelle par individu au Maroc serait de 500 m³ en 2024.



Néanmoins, nous sommes dans une situation plus ou moins paradoxale, dans la mesure où nos ressources hydrauliques sont mal réparties dans l'espace : d'un côté, les précipitations sont concentrées au Nord-Ouest, notamment aux bassins du Sebou et du Loukous. Cet espace géographique représente environ 7,5% de la surface nationale et recueille plus de 50% des précipitations comptabilisées.

D'un autre côté, nous sommes sujets aux inondations : 20 événements majeurs ont ainsi été enregistrés au cours des deux dernières décennies, avec des pertes directes moyennes estimées à 450 millions de dollars par an et des effets qui ont touché plus durement les ménages vulnérables.

Pis encore, l'élévation du niveau de la mer aggrave les inondations dans les zones côtières, qui abritent plus de 65 % de la population et concentrent 90 % de l'industrie.

Conséquence directe ; une diminution de 25 % de la disponibilité en eau dans tous les secteurs ; notamment économique qui pourrait réduire par conséquent le PIB de 6,5 %. Ce qui peut provoquer par la suite, une volatilité macroéconomique et une menace pour la sécurité alimentaire⁴ selon la Banque mondiale⁵.

⁴ On doit souligner que la conscience écologique marocaine s'est développée de plus en plus avec le Sommet de Rio en 1992 mais elle a obtenu un nouvel élan avec la nouvelle Constitution (2011) qui a ancré le principe de la protection des ressources naturelles et plus particulièrement le droit à l'accès à l'eau et à un environnement sain, et au développement durable (Art. 31). Tout en renforçant le rôle et la légitimité des ONG et de la société civile (Art.12), engageant pour la protection de l'environnement et pour la lutte contre le réchauffement climatique.

⁵ Maroc: Rapport de suivi de la situation économique (Hiver 2022-23): Le Maroc face aux chocs d'offre.

Cet article s'interroge alors sur la capacité de notre arsenal juridique à réaliser les objectifs ambitieux assignés en matière de la gestion et de la préservation de nos ressources hydrauliques, dans un contexte marqué par la raréfaction de cette ressource et ses répercussions et ses impacts socio-économiques.

Il sera opportun de commencer dans un premier volet par l'examen de l'arsenal juridique et institutionnel en matière de préservation de l'eau (I) pour analyser dans un second volet, les répercussions socio-économique du stress hydrique (II).

I : l'arsenal juridique et institutionnel en matière de préservation et la gestion de l'eau

La triade sacrée qui a largement marqué les politiques publiques au Maroc sont : la terre, la politique et l'eau. Ces trois éléments sont souvent imbriqués et étroitement liés, autant qu'ils sont révélateurs d'une réflexion sociale voire anthropologiques datant du 19^{ème} siècle⁶. Il est certainement une ressource unique, aux usages concurrents (environnementaux, sociaux et économiques). À ce niveau, les années 1970 et 1980 ont été marquées par une politique largement axée sur la construction de son infrastructure hydraulique à travers la construction des grands barrages, essentiels à la mobilisation de la ressource en eau⁷.

Cependant, il s'est avéré que les investissements réalisés et qui ont permis

<https://www.banquemonddiale.org/fr/country/morocco/publication/morocco-economic-monitor-winter-2022-2023>

⁶ Abdelmalek Ihazrir, La politique hydraulique marocaine à l'épreuve ; Sécheresse et crise des identités rurales, pp 615-626, in Habib Ayeb, Thierry Ruf, eaux pauvreté et crises sociales, éd.IRD 2009.

⁷ Alia Gana et Mohamed El Amrani, crise hydraulique au Maghreb : raréfaction de la ressource ou problèmes de gestion?, Géocarrefour, vol. 81/1 | 2006, p 3



jusqu'à présent de répondre à la majorité des besoins en eau potable et en irrigation ; semblent atteindre bientôt leur limite. D'où la réforme des politiques hydrauliques au Maroc prônée depuis les années 1990. Inspirées des modèles recommandés par les organisations internationales (Banque Mondiale, FMI), ces politiques s'appuient sur une gestion de la demande en eau, et non plus seulement de l'offre ; elles visent aussi une "rationalisation" des usages de la ressource à travers des mesures d'économie d'eau, une politique tarifaire et le développement de ressources non conventionnelles.

En matière d'*arsenal juridique*, le Maroc a développé certes, un corpus juridique abondant et décisif dans le domaine de la réglementation de l'eau, il s'agit en l'occurrence :

- **La loi 36-15** (2016) sur l'eau, le Maroc vise à renforcer les cadres institutionnels, améliorer la gouvernance et instaurer une gestion durable des ressources hydriques⁸.
- - **la loi n°10-95** sur l'eau (1995) qui a rénové **profondément** le corpus juridique relatif à l'eau et qui a confirmé le principe fondamental de la domanialité publique des eaux⁹.

⁸ Cette loi implique également **la modification du Plan National de l'Eau voté en 2015**, qui vise :

-La gestion de la demande en eau ainsi que 96,6% d'accès à l'eau potable en milieu rural, l'amélioration des rendements des réseaux de distribution d'eau potable avec un rendement national dépassant les 76% ,

-La réutilisation des eaux usées et la construction de grands barrages d'une capacité de stockage de 2,7 milliards de mètres cubes – actuellement il y a 145 barrages d'une capacité de stockage de. 18,7 milliards de mètres cubes,

-L'adaptation aux changements climatiques et la mise en place d'un plan de lutte contre la pollution.

⁹ Cette loi constitue aussi la base légale de la politique de l'eau du pays et se fixe, en conséquence, les objectifs suivants :

-une planification cohérente et souple de l'utilisation des ressources en eau, tant à l'échelon du bassin hydraulique qu'à l'échelon national ;

- **le Dahir de 1914** sur la domanialité publique de l'eau et le Dahir de 1925 sur le régime des eaux.

En parallèle, de nombreux **projets** ont été mis en place dont les missions respectives consistent à conjuguer leurs efforts pour promouvoir la gestion de l'eau¹⁰. On peut citer entre autres :

- **-le Plan National de l'eau 2020-2050** qui met notamment l'accent sur la mobilisation des ressources en eau non conventionnelles telles que le dessalement de l'eau de la mer ; une technologie qui offre un réel espoir pour les zones côtières les plus arides. Une stratégie qui s'est traduite par la construction de plus de *153 stations d'épuration* des eaux usées urbaines d'une capacité de 3.38 millions de m³ depuis le lancement du plan national d'assainissement liquide en 2006 ; la réalisation de 10 *stations de déminéralisation des eaux saumâtres* et par la réalisation de 14 *stations de dessalement de l'eau de la mer*¹¹; 20 *nouvelles stations de*

-une mobilisation optimale et une gestion rationnelle de toutes les ressources en eau, en tenant compte des ordres de priorité fixés par le plan national de l'eau ;

-une gestion des ressources en eau dans le cadre d'une unité géographique, le bassin hydraulique, qui constitue une innovation importante permettant de concevoir et de mettre en œuvre une gestion décentralisée de l'eau.

¹⁰ Le Maroc dispose d'un réseau national de mesures hydrologiques et hydrogéologiques, développé et réparti sur l'ensemble du territoire national: 265 stations hydrométriques, 710 points de jaugeages périodiques et 380 postes pluviométriques sont suivis et traités régulièrement. Aussi la qualité de l'eau est suivi par plusieurs départements ministériels parmi lesquels le Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement qui dispose d'un réseau de surveillance de la qualité des eaux composé de 209 stations de mesure pour les eaux superficielles et d'un réseau de 480 stations contrôlant 32 nappes au niveau des eaux souterraines.

¹¹ 9 sont déjà en service permettant de produire 147 millions de m³ d'eau par an et 5 sont en cours.



dessalement de l'eau de la mer sont programmées d'ici 2050 pour atteindre la capacité de production annuelle de plus d'un milliards de m³ par an en eau¹².

- **Le programme national d'approvisionnement en eau potable** (2020-2027) ;
- **La Stratégie nationale de développement durable 2030**,
- **Projet de gestion de l'environnement** (PGE) : financé par la banque Mondiale¹³.
- **Projet de pérennité des ressources en eau du Maroc** (PREM) : financé par l'Agence Américaine pour le développement International (USAID) et le Ministère de l'Environnement, il fait partie de la stratégie nationale de gestion durable des ressources en eau¹⁴.
- **une nouvelle stratégie de l'eau (2009-2030)**¹⁵.

¹² Le ministère de l'équipement et de l'eau

¹³ Il comprend quatre volets principaux : le renforcement du cadre institutionnel, administratif et juridique, la mise en place d'instruments économiques et financiers pour la réduction et le contrôle de pollution ; la mise en place d'un réseau national d'information sur l'environnement (réseau des Acteurs Partenaires en Information et Données sur l'environnement) et la promotion de l'éducation environnementale et des activités de sensibilisation.

¹⁴ Il a pour objectifs: le renforcement du cadre juridique et institutionnel ; la mise en place de sites de démonstration sur la prévention de la pollution de l'oued Sebou ; la conservation des sols dans un bassin versant du Nord; le traitement et la réutilisation des eaux usées dans de petites et moyennes communes de la province d'Agadir ; la protection des ressources en eau dans les secteurs agricoles, urbains et industriels et l'encouragement de la participation du public aux actions environnementales par l'implication des collectivités locales, du secteur privé, des ONG et des associations professionnelles.

¹⁵ Cette nouvelle stratégie est basée sur six grands axes: -Gestion de la demande et de la valorisation de l'eau (la sensibilisation et encadrement des agriculteurs pour les techniques d'économies d'eau; Incitation au recyclage de l'eau ; L'économie d'eau potable, industrielle et touristique). -Gestion et

La politique hydraulique marocaine s'est consolidée davantage par l'adoption d'une **approche partenariale** qui est en fait l'un des piliers majeurs de la stratégie de proximité basée sur l'implication des acteurs locaux dans la mise en œuvre des programmes de gestion de l'eau, d'environnement et de développement durable. Cette approche s'articule autour de plusieurs conventions dont *les Conventions Cadres de partenariat avec les régions*, *les Conventions spécifiques de partenariat avec les provinces* et *le partenariat avec les ONG*.

La **BIRD** à titre d'illustration a travaillé avec le Maroc sur toute une série de réformes du secteur de l'eau qui ont conduit à ce qu'une plus grande priorité soit accordée à la préservation des ressources et à leur utilisation efficace, avec un intérêt tout particulier accordé à l'irrigation. Dans le cas des opérations financées par la Banque, les projets approuvés sont mis en œuvre en étroite collaboration avec *l'Agence française de développement* (AFD), *l'Agence allemande de coopération au développement* (KfW) et *la Banque africaine de développement* (BAD).

Néanmoins, un rapport du groupe de travail thématique chargé d'évaluer la politique de l'eau a souligné le dysfonctionnement que connaît la gestion

développement de l'offre (la réalisation d'une cinquantaine de grands barrages d'ici à 2030, réaliser des projets de captage des eaux de pluie, le dessalement d'eau de mer). - Préservation et protection des ressources en eau, du milieu naturel et des zones fragiles (Assainissement rural, Protection des nappes et reconstitution des stocks stratégiques, Sauvegarde des zones humides et lacs naturels). - Réduction de la vulnérabilité aux risques naturels liés aux inondations et aux sécheresses. - Poursuite des réformes réglementaires et institutionnelles. - Modernisation des systèmes d'information et renforcement des moyens et des compétences (réseaux de mesures, recherche et développement, modernisation de l'Administration).



de l'eau au Maroc¹⁶. Le rapport a mis le doigt sur la question de la pluralité des acteurs publics intervenant (*insiders et outsiders*), ce qui provoque par voie de conséquence la faible convergence des politiques publiques en la matière.

Le rapport a aussi souligné l'importance de la réactivation de *la police de l'eau* qui est nécessaire pour veiller au respect de la loi. Toutefois, le nombre limité des éléments de cette entité ne peut pas couvrir et contrôler toutes les ressources existantes.

Face à ce constat, le rapport a souligné l'importance de revoir l'arsenal juridique qui encadre de façon directe ou indirecte, la question de l'eau. Il recommande aussi l'élaboration et la promulgation de la loi 11-03¹⁷ et la réactivation du projet de loi relatif aux zones rurales et montagneuses recommandé par le Conseil Economique, social et environnemental (CESE). Le rapport appelle également à la promulgation d'une loi relative à l'aménagement du territoire national et à la révision de l'exception au régime de concession d'eau à usage agricole dans les zones agricoles développées totalement ou partiellement par l'Etat ; notamment les dispositions de l'article 33 de la loi n°36-15 relative à l'eau.

II : stress hydrique structurel : coût socio-économique

L'économie marocaine est certes, à l'instar de l'économie mondiale exposée aux chocs climatiques. Chiffre à l'appui, la pénurie d'eau touche actuellement près de 700 millions de personnes dans 43 pays. Pis encore, d'ici 2025, 1.8 milliard de personnes seront confrontées à une pénurie d'eau complète. Ne faisant pas exception, le Maroc est considéré désormais comme

figurant dans le top 5 de la région MENA souffrant de ce problème¹⁸.

Au Maroc, si les chocs liées à la faiblesse des précipitations ont toujours été un facteur de volatilité macroéconomique, les sécheresses étaient généralement suivies d'une reprise vigoureuse et n'entraînaient pas la croissance robuste et à long terme du produit intérieur brut (PIB) agricole. Cependant, avec la fréquence accrue de saisons des pluies médiocres, la sécheresse devenant un défi structurel, impactant sérieusement l'économie à long terme.

Ainsi, selon le **rapport du Word Ressources Institute**¹⁹, le Maroc occupe la 23ème place sur 165 pays exposés aux risques hydriques à cause des épisodes de sécheresse qui se sont enchaînés pendant ces dernières années. Ce qui rappelle avec force, la vulnérabilité de l'économie marocaine à l'irrégularité croissante des niveaux de précipitations. Dans ce sens, la Banque mondiale a indiqué dans une note rendue publique le 20 juillet 2022, que la forte sécheresse et le ralentissement de l'économie mondiale affectant la croissance du PIB national, qui s'établit à 1,3% en 2022, contre 7,9% en 2021.

Un constat confirmé davantage par le Haut Commissariat au Plan²⁰, qui a cerné les externalités négatives qui pourraient découler de la problématique du stress hydrique. Et selon ce dernier, le **secteur agricole** est l'un des domaines qui menace le plus la sécurité hydrique du Maroc. La consommation en eau du secteur primaire est évaluée à environ 9 milliards de m³ par an, tandis que les autres ne consomment que 1,28 milliard de m³. Il en ressort

¹⁸ Le rapport de la Banque Mondiale, intitulé « Aspects économiques de la rareté de l'eau au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : solutions institutionnelles », publié en 2023.

¹⁹ <https://www.wri.org/update/morocco-fuel-subsidy-reform-designed-support-just-transition-renewable-energy> 2021.

²⁰ Le Haut Commissariat au Plan : Étude intitulée «Modélisation de la consommation en eau intersectorielle dans l'économie marocaine» 2020.

¹⁶ Le rapport (92 pages) a été discuté lors de la session annuelle d'évaluation des politiques publiques à la chambre des représentants ; session de printemps 2023.

¹⁷ Relative à la protection et la mise en valeur de l'environnement (2003).



qu'une réduction de l'approvisionnement en eau de 25% dans le secteur agricole pourrait abaisser le PIB agricole à hauteur de 7,9%. De plus, les secteurs non agricoles seraient également affectés d'une manière importante par les réductions de l'approvisionnement en eau, étant donné que l'eau est un facteur de production essentiel pour le secteur manufacturier et les services²¹. Notons aussi, que les secteurs de l'industrie consomment également de grandes quantités d'eau de manière indirecte. Ces secteurs ont un effet draguant (*drag effect*) de l'utilisation de l'eau dans l'économie marocaine.

Le domaine de l'**emploi** ne serait pas l'abri, il s'avère que la réduction de l'approvisionnement en eau de 25% engendrerait une baisse de la demande de main-d'œuvre dans l'ensemble de l'économie notamment des travailleurs qualifiés et non qualifiés dans le domaine agricole. Pour ce qui est des activités non agricoles, l'impact des restrictions hydriques de 25% sur la demande de main-d'œuvre non qualifiée serait relativement moins accentué avec une baisse de 5,3% (contre 6,3% en cas d'association de la pénurie d'eau à la diminution des rendements)²².

Au niveau de la **balance commerciale**, Selon les simulations effectuées par la Banque Mondiale, une baisse de l'approvisionnement en eau de 25% pourrait avoir un impact négatif net sur la balance commerciale agricole de 611 millions de dollars par an 891 millions de dollars par an en cas d'association de la diminution des rendements avec la pénurie d'eau²³. Ce qui constitue un enjeu pour la

sécurité alimentaire du pays, et ce, en intensifiant la dépendance vis-à-vis des céréales importées pour compenser le déficit de la production nationale et en réduisant les performances des exportations marocaines en produits agricoles à avantage comparatif (comme les fruits et légumes).

Dans la zone urbaine, le manque ou l'absence d'eau peuvent conduire les grands secteurs à un étranglement de leur activité de production, avec des conséquences négatives évidentes pour l'économie dans son ensemble. Et dans le monde rural, où les changements induits par le climat (baisse de la quantité d'eau disponible et des rendements agricoles) pourraient conduire à l'exode de plus de 1,9 million d'habitants (soit environ 5,4 % de la population totale du pays) d'ici 2050²⁴ (**migration climatique**).

Etant donné, que les solutions techniques ne suffisent plus à protéger l'économie contre les chocs climatiques et par conséquent, la nécessité d'adopter des politiques complémentaires s'imposent plus que jamais. Dans ce cadre, des études établies depuis 2021, par le Groupe de la Banque mondiale²⁵ ayant pour objectif d'étudier les liens entre climat et développement et de cerner les interventions prioritaires pour renforcer la résilience et atténuer les émissions de carbone tout en soutenant la croissance économique et en réduisant la pauvreté. Le rapport consacré au Maroc est le premier publié pour un pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA). Le rapport identifie trois enjeux prioritaires en soutien à une action climatique urgente :

- Lutter contre la pénurie d'eau et les sécheresses ;
- Améliorer la résilience aux inondations;

²¹ Selon un document préparé par le ministère de l'économie et des finances qui s'intitule : « Le Maroc face à la contrainte hydrique : enjeux socio-économiques et orientations stratégiques ». janvier 2024.

²² idem

²³ Groupe de la Banque Mondiale, « rapport climatique et développement », note technique,

pénurie d'eau et sécheresses, moyen orient et Nord Afrique ; 2020.

²⁴ La banque Mondiale, CCDD 2021.

²⁵ Les rapports nationaux sur le climat et le développement (ou CCDD selon leur acronyme en anglais).



- Décarboner l'économie.

Et de souligner que si les investissements dans les infrastructures hydrauliques revêtent une importance capitale, ils doivent s'accompagner de réformes dans le secteur de l'eau et de changements de comportement chez les consommateurs.

Selon la Banque mondiale, les investissements climatiques²⁶ seront très profitables au Maroc, en permettant de créer de nouveaux emplois, (selon ses projections, la création d'au moins 28 000 emplois nets par an (soit 140 000 emplois en cinq ans). Ils permettront aussi, de redynamiser les zones rurales et de transformer le pays en un pôle industriel « vert ». L'impact économique net serait positif : réduction des importations de combustibles fossiles et d'ammoniac, sécurité énergétique accrue, diminution de la pollution atmosphérique et moindre vulnérabilité aux chocs internationaux sur les prix des hydrocarbures.

Conclusion

En guise de conclusion, le royaume devra accompagner ses efforts de développement des infrastructures de politiques de gestion de la demande en eau qui encouragent l'utilisation durable, efficace et équitable des ressources hydriques. Cela est primordial au niveau de l'agriculture car il est le premier secteur qui consomme de l'eau. A lui seul, il est à l'origine des 3/4 de prélèvement annuel d'eau²⁷. Il faut aussi revaloriser les lois en exercice de la gestion de l'eau de manière qu'elles soient

adaptées pour faire face aux défis qui contrecarrent le tissu socio-économique marocain.

Il faut finalement adopter une approche de communication volontariste, sur la rareté de l'eau et sur les stratégies nationales y afférentes, afin de sensibiliser les populations et de leur expliquer les dessous des décisions jugées incontournables dans ce domaine, autrement dit, il faut faire de l'eau une cause nationale citoyenne et inclusive.

²⁶ Le rapport de la banque mondiale estime que le montant total des investissements nécessaires pour ancrer solidement le Maroc sur une trajectoire de résilience et bas carbone à l'horizon 2050 est estimé à 78 milliards de dollars en valeur actuelle.

²⁷ Le Maroc a institué des politiques publiques, visant à la surexploitation des ressources hydriques souterraines pour l'encouragement de la production et l'exportation des cultures trop consommatrices d'eau. Cela a conduit au rabattement de toutes les nappes phréatiques à travers le pays, ce qui est une erreur stratégique très grave.



Liste Bibliographique

Ministère de l'équipement et de l'eau <http://www.mtpnet.gov.ma>

Le rapport annuel de CNDH sur les droits de l'homme 2022

Maroc : Rapport de suivi de la situation économique (Hiver 2022-23): Le Maroc face aux chocs d'offre.

<https://www.banquemondiale.org/fr/country/morocco/publication/morocco-economic-monitor-winter-2022-2023>

Abdelmalek Ihazrir, La politique hydraulique marocaine à l'épreuve ; Sécheresse et crise des identités rurales, pp 615-626, in Habib Ayeub, Thierry Ruf, Eaux pauvreté et crises sociales, éd.IRD 2009.

Alia Gana et Mohamed El Amrani, crise hydraulique au Maghreb : raréfaction de la ressource ou problèmes de gestion?, Géocarrefour, vol. 81/1 | 2006.

Le rapport de la Banque Mondiale, intitulé « Aspects économiques de la rareté de l'eau au Moyen-Orient et en Afrique du Nord : solutions institutionnelles », publié en 2023.

Groupe de la Banque Mondiale, « rapport climatique et développement », note technique, pénurie d'eau et sécheresses, moyen orient et Nord Afrique ; 2020 :

<https://documents1.worldbank.org>

<https://www.wri.org/update/morocco-fuel-subsidy-reform-designed-support-just-transition-renewable-energy>. 2021

Les rapports nationaux de la banque Mondiale, CCDR 2021.

Haut Commissariat au Plan : Étude intitulée «Modélisation de la consommation en eau intersectorielle dans l'économie marocaine» 2020.

